
Le mot du Maire

La nouvelle équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée le 23 mars dernier. Vous nous avez élus pour gérer les affaires de la Commune pendant les six prochaines années et nous ferons tout notre possible pour être à la hauteur de vos espérances.

Le nouveau conseil municipal s'est

mis au travail sans tarder afin de prendre en main le quotidien de la mairie, poursuivre et mener à bien les dossiers initiés par la précédente municipalité (le projet photovoltaïque, les vestiaires du stade, la reconstruction de la maison de la chasse). Les commissions se sont réunies afin d'initier les projets à venir. Dès la rentrée, nous travaillerons à leur mise en forme.

Le site internet est également sur le point d'aboutir et voici le premier numéro de « Le Souret » de cette mandature.

Nous avons engagé des consultations avec les partenaires associatifs et économiques de la Commune afin de faire l'inventaire de leurs besoins et pouvoir ainsi y répondre au mieux.

Des défis nous attendent et nous devons prendre en compte le remaniement des institutions territoriales, l'élargissement des cantons, le regroupement des communautés de communes, la mise en place des schémas de cohérence territoriale (SCOT) pour lesquels les règles ne sont toutefois pas encore fixées.

Notre commune devra y faire face, pour continuer à jouer un rôle important au sein de la Haute Lande, tout en préservant ses services, ses équipements et ses spécificités.

Avec le retour des beaux jours, les animations vont aller bon train et la convivialité sera comme à chaque fois de la fête. Nous vous donnons donc rendez-vous tout au long de l'été, à l'occasion des divers événements qui ponctuent ces longues journées ensoleillées. Nous vous souhaitons un bel été à tous !

Vincent Gelley et l'équipe municipale

En bref...

Le site internet de la mairie est en cours de programmation avec l'ALPI. Il sera opérationnel soit dans la première quinzaine de juillet ou au plus tard à la rentrée.

Nous avons prévu un espace de présentation des associations, des commerçants, artisans et entreprises.

Nous vous invitons à faire parvenir à la mairie toutes les informations utiles. Pour les associations, un petit texte de présentation de l'association et de ses activités, tarifs, dates...

Pour les commerces, coordonnées, horaires d'ouverture. Pour les artisans et entreprises, contact et présentation en quelques lignes.

L'adresse sera : www.sore.fr

Le Maire
Vincent Gelley

L'Équipe Municipale

Elle se compose du maire, quatre adjoints et dix conseillers municipaux.

L'équipe s'organise en commissions de travail sur les différents secteurs de la vie communale.

Chaque élu a des responsabilités dans diverses commissions.

Les premiers mois passés, l'équipe souhaite pouvoir accueillir des citoyens dans ces commissions. Si vous avez des compétences particulières ou du temps à accorder à la vie municipale, n'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat, nous vous ferons signe au moment opportun.

Ci-contre, l'organigramme avec les principaux responsables de commissions.

1er Adjoint : Michel Sauboua

- Personnel communal : Michel Sauboua / Jean Paul Bedin
- Finances : Michel Sauboua
- Économie : Michel Sauboua / Anne Beutemps
- Appel d'offres

2ème Adjointe : Manon Jaillet

- Affaires Scolaires : Manon Jaillet / Anne Beutemps
- Fêtes - Cérémonies - Associations : Marie Lescoutes / Denis Barthe
- Culture : Denis Barthe / Thierry Lormand
- Communication : Manon Jaillet / Denis Barthe

3ème Adjoint : Jean-Paul Bedin

- Voirie : Jean-Paul Bedin / Michel Sauboua
- Forêt Agriculture : Fernando Francisco / Michel Sauboua
- Tourisme : Jean-Paul Margnes / Thierry Lormand
- Bâtiments Communaux : Jean-Paul Bedin / Jean Edmond Rodes

4ème Adjointe : Anne Beutemps

- Urbanisme - PLU : Anne Beutemps / Jean-Paul Bedin
- Environnement et développement : Denis Barthe / Élise Daguinet
- Sport - Loisirs - Jeunesse : Anne Beutemps / Émilie Rambert

En Bref ...

Le montant **des subventions accordé aux associations est de 16 149 euros** pour cette année.

Les associations concernées sont : Aéromodélisme de la Leyre, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Choreame, les Anciens combattants, la Boule de Sore, CNHL, Comité des fêtes, CLAS, ESHL, Karaté Club Sore, Mains Agiles, Moto Club de Sore, Sauvetage haute lande, Association des Parents d'élèves, le Collège François Mauriac, IDEAL (épicerie sociale), la Prévention Routière, les Restaurants du Cœurs, le Secours Populaire français et les mutilés du travail.

Si vous souhaitez disposer d'un **composteur** (fourni par le syndicat d'élimination des déchets), veuillez vous inscrire au secrétariat de Mairie.

La **construction des vestiaires du stade** a été entérinée par le Conseil Municipal, les travaux devraient débuter au dernier trimestre 2014.



Attention pour l'utilisation **des salles municipales** pensez à **retirer les clés au secrétariat** de mairie aux horaires d'ouverture.

Les dépôts de caravanes ou de mobil-home sont interdits selon le règlement du PLU.

Quelques règles de **savoir-vivre en bon voisinage** :

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et ce **de jour comme de nuit**.

Les bricoleurs et les jardiniers doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités.

Quelques conseils : respecter la pause déjeuner de 12h à 14h, ne pas faire de bruits avant 9h et après 20h.

En plein cœur du village, entre la presse et la boulangerie, la municipalité est heureuse d'accueillir **un nouveau commerce**.

Cave à Bières
L'ère Landaise
de caractère !

Lors de la première séance du conseil communautaire, le 17 avril, Monsieur Dominique Coutière a été élu président et Monsieur Vincent Gelley, vice-président. Monsieur Dominique Coutière a rappelé les valeurs de partage et de solidarité de la Communauté des Communes du Pays d'Albret, l'étendue de ses compétences et les efforts consentis par tous avec succès pour gérer un territoire aussi vaste. Il a évoqué les réalisations de la CCPA en faveur des jeunes et des personnes âgées. Il a fixé comme objectif le développement de tous les villages et le maintien des services de proximité, tout en soulignant la nécessité de coopérer avec d'autres intercommunalités. Il a signalé enfin le caractère entièrement bénévole des activités des élus communautaires.

Monsieur Vincent Gelley a tenu à préciser que la nouvelle équipe municipale a été renouvelée à plus de 50%. Il a déclaré vouloir entamer ce mandat communautaire sur des bases saines, et dans la perspective d'un nouveau dynamisme.

Afin de rendre la Communauté de Communes plus efficace et plus réactive dans l'exécution des décisions du conseil communautaire, celui-ci a voté plusieurs délégations au président et au bureau (constitué par la réunion des maires). Elles portent sur les marchés publics, les finances, le contentieux, les ressources humaines et la signature de conventions, l'organisation d'animations pour la jeunesse.

Le Conseil Communautaire a ensuite procédé à la désignation de ses représentants auprès de différents organismes. Les élus du canton et la commune de Sore y ont pris leur place. La liste nominative sera ultérieurement publiée par la CCPA sur son site.

Règles applicables aux Clôtures



Leur implantation et le détail de leur aspect doivent figurer dans une Demande Préalable remise en Mairie. Le règlement est à votre disposition en Mairie
Quelques dispositions à savoir :

Dispositions applicables aux zones naturelles :

Traditionnellement et culturellement, les quartiers (zone Nqf) et les propriétés bâties situées dans les espaces naturels (Zone N), ne sont pas matérialisés par une clôture. En site d'airial (Zone Nai), la parcelle n'est jamais clôturée en périphérie.

La réalisation d'un baradeau (fossé de clôture) planté d'arbres feuillus, s'il n'existe pas, peut venir marquer cette limite pour ces deux zones.

Par contre la fermeture partielle du terrain peut être envisagée, dans ce cas, **la hauteur maximale des clôtures et haies est fixée à 1.30 m.**

Dispositions applicables aux zones urbaines : (zones UA, UB et UC)

Les clôtures seront assurées par une haie d'essences variées ou par un mur bahut de 1 mètre maximum surmonté ou non d'un dispositif à claire voie aussi simple que possible

Tous les murs et murets de clôture doivent faire l'objet d'un traitement architectural coordonné avec celui du corps principal des bâtiments.

La hauteur maximale des clôtures et des haies est fixée à **1.30 mètres sur voie publique et à 1.80 mètres en limite séparative.**

(Extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sore)

Aides à l'Amélioration de l'Habitat

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pilotée par le Pays des Landes de Gascogne est en cours de réalisation. Elle s'achèvera en 2015. Ce dispositif concerne le **bâti ancien de plus de 15 ans**. Il s'adresse à deux types de public :

✓ Les propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez obtenir une aide pour :

- Remettre en état votre logement s'il est fortement dégradé et ne correspond plus aux normes de salubrité.
- Améliorer l'isolation, installer des appareils performants et diminuer ainsi vos dépenses énergétiques (25 % d'amélioration au moins exigés)
- Réaliser des travaux rendus nécessaires par le manque d'autonomie d'une personne résidant dans le logement.

Vous y avez droit si votre revenu fiscal n'excède pas les montants ci-dessous.

Le niveau des **aides peut atteindre 20% à 50%** (+ primes et aides complémentaires).

Nbre de personnes par foyer	Ressources très modestes(€)	Ressources modestes (€)
1	14 245	18 262
2	20 833	26 708
3	25 056	32 119
4	29 271	37 525
5	33 504	42 952
Par personne en plus	4 222	5410

✓ Les propriétaires bailleurs

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez obtenir des subventions (sans conditions de ressources) pour :

- Faire effectuer des travaux lourds de restauration d'un logement dégradé, loué ou vacant. Pour transformer un local existant en logement, se renseigner au 05 58 04 43.43
- Différentes subventions sont possibles (OPAH, Etat, CCPA). Certaines dépendent du coefficient de dégradation.
- Améliorer la consommation d'énergie d'au moins 35 % (isolation, menuiseries, remplacement d'une chaudière...).

Les aides peuvent aller de 35% à 40% (+ primes).

Attention :

Le propriétaire doit signer une convention et s'engager pour 9 ans à louer le logement à des personnes aux revenus compatibles avec un bail conventionné.

Remarque : Beaucoup de locataires entrent dans ce cadre. Exemple : en 2014, pour 1 couple et 2 enfants, le plafond était de 38 800 €. (Loyer social).

Le montant du loyer ne doit pas dépasser le plafond prévu par la convention.

Exemple : En zone rurale, en 2014, en loyer social, le loyer d'un logement de 100 m² ne pouvait pas dépasser 537 €/mois hors charges. (Plafond de 5,37 €/m²).

Il est toutefois réévalué au 1er janvier de chaque année, dans les conditions prévues par la convention. Une déduction significative sur les revenus locatifs est actuellement accordée par le fisc, pendant la durée de l'engagement.

Très important : dans les deux cas (propriétaire occupant ou bailleur), le demandeur ne doit pas entamer les travaux avant de recevoir un accord écrit. Ils doivent être effectués par des professionnels.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler M. Lescarret ou Mme Lalanne. (Pays des Landes de Gascogne) au 05 58 04 43 43. Une visite du logement sera programmée et les indications pour constituer le dossier leur seront communiquées.



L'année scolaire va bientôt s'achever et l'Association des Parents d'Élèves en étroite collaboration avec les enseignants est encore très active afin d'organiser une dynamique autour de l'école et permettre d'offrir aux élèves en plus des apprentissages dispensés une ouverture culturelle de qualité.

Le Carnaval a réuni les enfants dans un joyeux et bruyant cortège bariolé qui a défilé dans la rue principale puis a envahi l'EHPAD pour le plus grand bonheur de ses pensionnaires avant de se rassembler autour d'un grand feu qui a englouti Monsieur Carnaval. La soirée s'est terminée par un apéritif convivial sur la place de Sore. Les parents tiennent à remercier tous les participants.

Les séjours de découverte

- La classe maternelle a passé une journée à Biscarrosse. Nos petits ont pêché à l'épuisette et sont allés sur la plage pour apprendre comment se forme la dune et ramasser des coquillages. Ils se rendront aussi à la caserne des pompiers de Sore.
- La classe de GS/CP s'est impliquée dans un projet autour du patrimoine traditionnel avec deux déplacements à Marquèze pour assister à la tonte de moutons, visiter le musée, pratiquer des danses et des chants gascons.
- Les élèves du CE1 ont séjourné pendant trois jours à Val Louron dans les Pyrénées et se sont adonnés à la pratique du ski de descente. Un séjour intense avec cours de ski matin et après-midi, descente aux flambeaux et les traditionnelles batailles de boules de neige. Tous les enfants sont rentrés fiers de leur performances qui ont été récompensées par l'attribution de médailles par les moniteurs de l'école de ski.
- Les élèves du cycle 3 (CE2/CM1/CM2) sont partis à Bordeaux avec un programme culturel et historique très enrichissant : visite de la tour de contrôle de l'aéroport, visite du musée d'Aquitaine et de l'Opéra, parcours dans Bordeaux avec étude des éléments architecturaux et urbains, histoire autour du port et tour en bus dans la ville « by night ».

Projet artistique et culturel de l'année.

Cette année notre projet intitulé « Urban Landes » a porté sur la découverte et la culture du milieu urbain et a permis de développer une sensibilité artistique et culturelle autour de parcours variés dans chaque classe de notre réseau d'éducation SORE/LUXEY.

Des artistes professionnels ont travaillé avec les enfants afin d'enrichir ce projet pédagogique.

La restitution de ce projet a eu lieu le 6 juin dans la cour de l'école avec au programme : Chorale, Théâtre, Danse HIP HOP, Diaporamas et Exposition.

La kermesse du 28 juin clôturera cette année scolaire. Nous espérons que vous serez nombreux à assister à cette fête que nous offrons aux enfants et qui permet de financer en grande partie les différentes sorties scolaires. Des jeux seront organisés l'après-midi et un repas sera servi le soir.

Tous les acteurs de l'école profitent de ce bulletin pour rendre hommage à **Madame Saintorens, enseignante à Sore qui prend une retraite bien méritée à la fin de l'année scolaire.** Merci Marie-Jo pour ton dévouement, ta bonne humeur, tes immenses qualités pédagogiques.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Kermesse : pensez à vous inscrire pour le repas du soir suivi du traditionnel bal.

Menu : salade de camembert chaud sur toast, cœurs ou aiguillettes de canards, tomates provençales pommes de terre forestières et tarte aux pommes.

Inscription à la presse ou auprès de la présidente de l'APE 05 58 07 69 26 (Mme Peggy Leglise).

Nous tenons à remercier très chaleureusement les parents qui se sont investis et qui ont participé tout au long de l'année aux manifestations.

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine !

Le Marais du Plata

Au cœur du territoire du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, le marais du Plata se trouve au sein de la Vallée de la Petite Leyre, sur la commune de Sore.

Le site, d'une superficie totale de 22 ha, est propriété de deux collectivités :

La commune de Sore achète 16 ha de marais en 1995 et en confie la gestion à la Fédération départementale des Chasseurs des Landes.

Le Conseil général des Landes achète 5 ha de parcelles attenantes au site communal en 2003.

Le rôle du Conseil général des Landes et des autres partenaires

Le Conseil général des Landes a affirmé sa volonté de préserver et de valoriser les milieux naturels remarquables à travers sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles. La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes gère un grand nombre de zones humides dans le respect de la faune et de la flore, dont le site du Plata. Regroupant les volontés respectives de conservation des milieux naturels remarquables, une convention pour la gestion du site a été signée entre le Conseil général des Landes, la commune de Sore, la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes et l'Association Communale de Chasse Agréée.

Un plan de gestion conservatoire a été réalisé par le Conseil général des Landes. **Des visites guidées gratuites encadrées par les gardes nature** sont proposées afin de sensibiliser le public à la conservation du patrimoine naturel landais.

Ils vous proposent de découvrir les milieux humides et tourbeux qui abritent des trésors de biodiversité : libellules, grenouilles, papillons, plantes carnivores.

Réservation au 05.58.05.40.40 poste 8703, secrétariat de la Direction de l'Environnement du Conseil Général des Landes. Ces actions ont pour objet la conservation des habitats et des espèces faunistiques et floristiques d'intérêt majeur.

Dates des Visites :

Samedi 19 juillet 2014

Vendredi 8 août 2014

Lieu de rendez-vous : 10 heures devant la mairie de Sore
Départ en co-voiturage jusqu'au site se situant à 3 km en direction d'Argelouse

Recommandations : prévoir des chaussures de marche

Durée de la visite : 2 h 30 / Nombre de personnes : 15 maximum



20 et 21 juin : Fête de la musique (CLAS)
28 juin : Kermesse de l'école publique
5 et 6 juillet : Fête de Matha
11, 12, et 13 juillet : Festival des dents de la Poule
14 juillet : Repas républicain
19 juillet : Visite du Marais du Plata
Concert mairie
27 juillet : Cinemagin'action

L'agenda de l'été



1, 2 et 3 août : Fêtes Locales
8 août : Visite du Marais du Plata
9 août : Soirée électro Caribbean Sounds
14, 15 et 16 août : Festival Musicalarue
24 août : Repas du Club Renaissance

3 septembre : Rentrée des classes

CULTURE LOISIRS ANIMATION SORE

À l'heure où nous vous écrivons, juin montre le bout de son nez. Cette année avec la Municipalité et les Associations désireuses de participer, nous vous proposons une fête de la musique renouvelée avec le programme suivant :

- ✓ **Vendredi 20 juin** à partir de 19h, **apéritif musical** avec en soirée les groupes suivants : Rasta Pays, Le Grand Orchestre de Pissos et Very Small Orchestra.
Pour terminer par un Bal animé par Carrabeau Sound.
- ✓ **Samedi 21 juin** de 14h à 19h : **Vide-musique** avec emplacements gratuits.

Venez nombreux vendre et acheter tout ce qui se rapporte à la musique (instruments et accessoires musicaux, partitions, vinyles, CD, DVD, Radios, tourne-disques, chaines HI FI, MP3, téléphones etc...), tout ce qui fait du Son.

Au centre de ce vide-musique une scène ouverte où tous les musiciens confirmés ou amateurs (instrument ou chant) sont les bienvenus pour exercer leur talent et réjouir nos oreilles attentives et bienveillantes.

Mobilisez-vous ! Que cette journée soit la vôtre ! Partageons la musique ensemble !

Tout au long de cette manifestation une petite restauration vous sera proposée (salade, sandwiches, hot-dog ... et boissons).

Par ailleurs, le **11 novembre** nous participerons à la commémoration du centenaire de la guerre 14-18 en vous proposant une exposition cantonale à la Salle des Fêtes de Sore les 9-10 et 11 novembre (des objets et des documents, en particulier sur les Poilus du Canton).

Nous appelons donc toute personne désireuse d'apporter sa participation ou de s'impliquer d'une façon ou d'une autre à nous contacter au numéro ci-dessous.

On nous propose actuellement des recherches effectuées sur Sore et Luxey mais nous voudrions trouver des contacts à ce sujet sur Callen et Argelouse. Si vous en connaissez, appelez-nous !

Le CLAS c'est aussi : la guitare, les percussions et le théâtre.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre dans un esprit de détente et de convivialité. Nous sommes ouverts à toute proposition d'atelier, de sortie ou d'animation.

Venez nombreux participer à la vie de notre Village et de notre Canton. Vous êtes tous les bienvenus !

L'équipe du CLAS

Contact : Isabelle Rafael-Tauziede (Présidente)
06 72 42 07 60 / rafaelisabelle@hotmail.fr

LES AMIS DE MATHA

Nous vous donnons rendez-vous pour
Les Fêtes du quartier Matha

Samedi 5 juillet :

- 8h : concours de Pêche
- 9h : marche dans les sentiers de Matha
- 12h : ouverture de la bodega
- 14h : concours de Pétanque (jet du but 14h30)
- 15h à 18h30 : animations pour petits et grands
- 19h : Apéro en musique
- 20h30 : repas champêtre

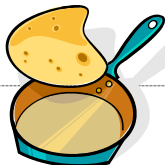
retransmission sur grand écran
des 2 matchs de la coupe du monde



23h30 : Dance Machin, le machin qui vous fait danser

Dimanche 6 juillet :

- 11h15 : messe en plein air sous les chênes
- 12h30 : Vin d'honneur offert par les Amis de Matha
- 13h30 : repas des bénévoles



LE FESTIVAL DES DENTS DE LA POULE

La **4e édition du festival ciné rock drôle** de Sore aura lieu cette année les **11, 12 et 13 juillet**.

Au programme :

- ✧ **vendredi 11 juillet** : apéro musical, dîner bretonnant assuré par LE POSTE À GALETTES , projection en plein air d'une programmation de cinéma d'humour drôle élaborée par le parrain et invité surprise du festival, lancement de la production du court-métrage et du clip élaborés sur place pendant le festival, soirée DJ-VJ.
- ✧ **Samedi 12 juillet** : projections de documentaires et animations dans l'après-midi, apéro musical, dîner proposé par le restaurant CHEZ POULETTE (Bordeaux, Capucins), projection en plein air de courts-métrages d'humour drôle, concert.
- ✧ **Dimanche 13 juillet** : déjeuner de clôture, projection des films produits pendant le festival (1 court métrage, 1 clip, reportages), cérémonie de clôture, fête de clôture avec tous les « filmistes » et bénévoles.



Les animations sont gratuites, et se dérouleront dans la cour de l'ancien presbytère et la salle des fêtes. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour prêter main forte à l'organisation et à l'hébergement des « filmistes » (réalisateurs, scénaristes, comédiens, techniciens...) qui viendront de la France entière.

Merci de vous manifester par mail à info@chickenschicots.fr ou au 06.68.61.63.13 / 06.62.08.05.37.

CINÉMAGIN'ACTION



Le 27 juillet dans l'airiel de la Perligue, animation nomade en collaboration avec **Cinemagin'action** de Pissos, la mairie de Sore, le CLAS et l'aimable participation de Mme Brunet qui prête sa maison et le cadre magique de son airiel.

Au programme un concert de **Jule's box** qui fait swinguer des auteurs comme Brassens, Brel, Montant, Piaf...

Un Repas préparé par les bénévoles du **CLAS**.

Et dès la nuit tombée, **projection en plein air** du film de Martin Scorsese : **Hugo Cabret**.

COMITÉ DES FÊTES

Vous y pensez, vous en rêvez, les fêtes de Sore reviennent le premier week-end d'août.

Le comité vous propose un **long week-end animé**, sportif et festif **pour le plaisir de tous !**

Plus que jamais, nous avons besoin de vous pour l'organisation des fêtes. En effet, plusieurs animations nécessitent votre participation comme le défilé de chars, l'élection du roi et reine des fêtes, etc...

Une réunion portant sur ces sujets **est organisée le 26 juin à la salle des fêtes**, venez nombreux pour pouvoir participer. Tous ensemble, créons les fêtes qui nous ressemblent !

Contact : cdfsore@gmail.com, Guillaume Rossiaud
06 87 03 94 84

ASSOCIATION GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DE SORE

Sans tambour ni trompette, notre groupe de sportives s'adonne tous les mardis soirs, avec régularité, à une gymnastique d'entretien, mais très dynamique, sous la houlette de Michel.

Depuis 2 ans, Michel, très connu dans notre village, a accepté de contribuer à entretenir notre musculature, souplesse et bonne forme, puisant dans ses propres recettes les exercices devant nous permettre d'atteindre au mieux nos 100 ans !!

Notre groupe se compose de dames de tous âges, toujours de bonne humeur, aussi si l'envie de nous rejoindre vous tente, n'hésitez pas et ne soyez pas timides, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Les cours se déroulent **le mardi de 19 h à 20 h à la salle de sport**. Le tarif est de 120 € par an. Contact : 05 58 07 62 67 (Marie-Andrée Sanchez)

CLUB RENAISSANCE



Ouvert à Tous ! Repas de la Kermesse le 24 août à la Salle des Fêtes

Animé par Trio Musette et le Conteur Béarnais René Cazenave. Venez nombreux !

Le Club fêtera cette année ses 40 ans

NORD LANDES



Le 22 mars 2013, l'assemblée générale constitutive du Groupement **Nord Landes (écoles de foot de Sore, Pissos et Sabres)** s'est tenue en présence des trois présidents des clubs respectifs à savoir Max Roumégoux, Hervé Tastet, Thierry Lafargue et des responsables techniques.

Un bureau indépendant des clubs a été constitué :
Présidents d'honneurs : Max Roumégoux, Hervé Tastet, Thierry Lafargue, Président : Jean-Michel Dubergey (Sore), Secrétaires : Mylène Nicol (Sore) et Lydia Cannesson (Sore), Trésorier : Alain Destenave (Pissos).

Correspondant éducateur : Franck Ducourneau (Sabres).

Cette saison Nord Landes a réuni **80 joueurs de 6 à 15 ans**, une belle réussite !

Cette nouvelle organisation permet aux jeunes footballeurs d'acquérir des bases techniques plus solides en évoluant dans leur catégorie. L'émulation jouant à plein, nous pouvons enfin disputer en équipes permanentes des compétitions valorisantes.

Les 3 municipalités ont voulu apporter leur soutien à ce groupement en proposant leurs aides (service

technique, terrains, locaux, transports), l'Entente Sportive de la Haute Lande, avec l'aide de la Fédération Française de Football, est en train d'acquérir un minibus afin de faciliter les sorties des footballeurs petits et grands.

Pour tout renseignement, contacter le président au 06 30 17 09 01 (Jean-Michel Dubergey).

ENTENTE SPORTIVE DE LA HAUTE LANDE

Pour cette saison 2013/2014, nous comptons **63 licenciés** dont 27 séniors, 9 dans la catégorie U15, 2 dans la catégorie U13, 13 dans la catégorie Foot Animation, dont 2 licences féminines, 6 dirigeantes et 4 dirigeants.

La catégorie Sénior évolue dans le championnat de 2^{ème} division District dans la poule B. Les matchs ont lieu la plupart du temps le dimanche à Sore ou à Luxey.

Les entraînements se déroulent le vendredi de 19h45 à 21h30.

Cette saison fut difficile pour nos Séniors mais l'équipe a su se maintenir grâce au renfort de certains joueurs.

Dans les projets à venir, de nouveaux vestiaires vont être construits par la municipalité. Nous venons également d'acquérir un bus 9 places pour transporter les joueurs de notre école de foot et les séniors aux divers matchs et entraînements.

Si le club vous intéresse, vous pouvez devenir joueur, dirigeant ou peut-être même entraîneur ou arbitre, car pour la saison à venir nous en avons vraiment besoin.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le correspondant du club 06 33 31 68 19.

CHORÉAME

L'année de danse de **Choréame** s'est terminée pour toutes les danseuses avec beaucoup d'effervescence !!!! Répétitions...essayages des nombreux costumes... décors etc..... ont permis de vous présenter un **magnifique spectacleLe samedi 14 Juin 2014 à 20 H30**

Plus de 50 danseuses se sont préparées toute l'année, de 4 ans à 67 ans pour vous offrir un gala de qualité, qui s'est déroulé en deux parties intitulées :

- La machine à remonter le temps
- Les souvenirs d'Al Capone

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et vous donnons rendez-vous pour la rentrée prochaine !

Les **inscriptions**, dès l'âge de 4 ans 1/2 jusqu'à... aucune limite d'âge, auront lieu le **vendredi 26 Septembre** et le premier cours (gratuit) aura lieu le vendredi 3 Octobre (horaires dès 17h 30, communiqués pour chaque section) Salle de danse de Sore (derrière la maison de retraite).



LES AMIS DE LA PISCINE



Samedi 5 avril 2014, l'association Les Amis de la piscine de Sore a organisé une après-midi culturelle et distrayante à la salle des fêtes de Sore, en invitant une personne exceptionnelle : Alexandra Lux, et en projetant un film documentaire émouvant : *L'Odyssée d'un rêve*, de Lucie Robin.

Mais revenons quelques mois en arrière...

Rencontre avec Alexandra Lux

Dans sa quête de personnalités susceptibles d'apporter du soutien à la cause qu'elle défend depuis bientôt un an (le maintien en bon état de fonctionnement de la piscine de Sore), l'association Les Amis de la piscine de Sore s'était adressée au cours de l'automne 2013 au président du comité départemental des Landes de la Fédération française de secourisme et de sauvetage. Une rencontre eut lieu le samedi 7 décembre 2013, à Mixe, et Alexandra Lux était présente.

Athlète de haut niveau spécialisée dans le sauvetage côtier et la natation, multiple championne de sauvetage et de secourisme, codétentriche du record du monde de la traversée de l'Atlantique en paddle-board en 2009, Alexandra Lux a spontanément proposé son soutien à l'association et a suggéré la projection, à Sore, de *L'Odyssée d'un rêve*, le film qui retrace son exploit fantastique et celui de ses deux amies Stéphanie Geyer-Barneix et Flora Manciet : la traversée de l'Atlantique en paddle-board depuis Cap-Breton au Canada jusqu'à Capbreton dans les Landes.

Un premier exploit en paddle-board

L'après-midi du 5 avril s'est ouverte sur une brève intervention du président des Amis de la piscine de Sore, qui a résumé les actions menées par l'association en faveur de la piscine.

S'en est suivie une présentation des nageuses – dont la très souriante Alexandra, arrivée à Sore avec le paddle-board utilisé pour la traversée ! – et des conditions dans lesquelles elles se sont préparées pour réaliser leur exploit, qui leur aura valu de figurer dans le *Guinness World Records* pour la plus longue traversée en paddle-board (près de 5 000 kilomètres en 54 jours).

Un diaporama a ensuite permis au public, nombreux (plus de cent personnes), de découvrir les activités et compétitions du club de sauvetage de Sore au cours des quinze dernières années.

Le film *L'Odyssée d'un rêve*, quant à lui, a reçu un accueil très favorable et enthousiaste du public. Un dialogue chaleureux s'est instauré entre des spectateurs stupéfaits par l'exploit des trois Landaises et une athlète humble et passionnée, ravie de répondre aux questions – dialogue qui s'est poursuivi autour du pot de l'amitié offert par la toute nouvelle équipe municipale de Sore.

Horaires d'ouverture de la Piscine

Les 25-28 et 29 juin : de 15h à 19h

Le 1^{er} au 4 juillet : de 15h30 à 20h

Du 5 juillet au 31 août :

De 11h30 à 13h / 15h à 20h

Sauf le week-end 11h à 13h / 15h à 20h

Attention en raison des fêtes locales

Le 2 août : 10h à 17h

Le 3 août : piscine fermée

*Baignades gratuites tous les jeudis
De 21h à 23h*

Un nouveau défi

Cette projection a aussi été l'occasion pour Alexandra de présenter son nouveau projet : Cap ô pas Cap – Du cap Horn à l'Antarctique (<http://www.capopascap.com>) qu'elle a conçu cette fois-ci avec Stéphanie Geyer-Barneix, Itziar Abascal (championnes de sauvetage côtier) et Justine Dupont (championne de surf). Les quatre jeunes femmes se sont lancées le défi de relier le cap Horn jusqu'à l'Antarctique en paddle-board (départ prévu en janvier 2015).

Un projet global qui, au-delà du défi sportif, fait converger missions pédagogiques et démarches scientifiques afin de sensibiliser les populations à la protection de l'environnement, et particulièrement à la consommation de l'eau.

Alexandra reviendra à Sore au cours de l'été dans le cadre d'une nouvelle manifestation initiée par Les Amis de la piscine de Sore pour reparler de ce projet. L'association va suivre l'exploit en s'inscrivant au « club des givrées » créé par les jeunes femmes pour les accompagner dans leurs missions.

À noter enfin : une assemblée générale de l'association Les Amis de la Piscine se tiendra aussi cet été.